



COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE DIRECTEUR

Samedi 01 février 2025

Local Club - 23 rue Thiers - 80800 FOUILLOY

Coprésidence : V PETIT - J ESTIENNE

Présents : J-P AUBRUN – O CAZE - M-C ESTIENNE - D GUYART – V PETIT – C PEVE

Excusé : G ANTOINE

Ordre du jour :

- Effectifs
- Point sur la situation financière
- Calendrier 2025 (FFCT-Ardéchoise...)
- Organisation de l'AG du CoDep
- SRAV
- VAE
- Tenues cyclo
- Assurance voiture
- Questions diverses

A 10h15, la Coprésidence accueille les participants et se félicite de leur présence.
Le comité pratiquement au complet peut délibérer valablement.

Un petit mot sur l'avancement de nos travaux :

- Les démarches auprès de la préfecture pour la modification des dirigeants ont été réalisées.
- L'assurance pour les deux remorques porte-vélos du club a été souscrite.
- Les démarches pour le fonctionnement des comptes auprès de notre banque sont en cours.
- L'abonnement gratuit à la revue FFCT, destiné aux membres du comité directeur, constitue un moyen efficace de mieux connaître la fédération pour notre organe de direction.

L'utilisation par la coprésidence du même courriel : cycloclubvaldesomme@ffvelo.fr est prioritaire N'hésitez pas à consulter notre site et notre page Facebook. Vous pouvez également les liker. Ce sont des moyens de communication tout aussi prioritaires. Les autres moyens, tels que les SMS, Messenger, et Snapchat, sont secondaires.

Notre prochain défi est l'organisation de l'assemblée générale du CoDep, prévue le 15 février. De plus, notre prochaine manifestation, "l'ouverture de saison", aura lieu le 02 mars. À noter également que l'AG du CoReg se tiendra la veille, dans la Somme, à Grandcourt.

1- Effectifs

Actuellement, nous comptons 32 adhérents, tout comme en 2024, ce qui représente une bonne année pour nous avec l'arrivée de 2 nouveaux membres. Cependant, José D. et Patrick F. n'ont pas encore renouvelé leur licence.

Une nouvelle adhésion est sur le point d'aboutir. Merci à tous ceux qui font la promotion de notre club.

Notre devise demeure : "Il ne faut laisser personne au bord de la route. On roule ensemble, on arrive ensemble."

2- Point comptable

Les mouvements financiers de ce début d'année se concentrent principalement sur les souscriptions de licences et d'assurances, couvrant à la fois les revenus et les dépenses. Avec la souscription des assurances matériels, nous atteindrons l'équilibre budgétaire.

Nous avons déposé le dossier de subvention auprès de la municipalité de Fouilloy et du Conseil départemental pour la subvention de fonctionnement. Il reste encore à traiter les autres dossiers de subventions, car les notes de cadrage ne sont pas encore disponibles. De plus, nous devons réaliser les comptes rendus financiers d'utilisation de l'ANS et du FDVA pour l'année 2024.

Notre trésorière s'attachera à faire un point sur les matériels dont nous disposons.

3- Calendrier

Nous tenons à vous informer que notre calendrier est mis à jour en fonction des demandes et des événements à venir, il figure sur la page calendrier et l'onglet agenda. Nous privilégions les manifestations du calendrier FFCT afin de rester alignés avec les activités principales de notre fédération.

Cette année, une manifestation hors calendrier FFCT est prévue. Bien que nous ne soyons pas contre sa participation, veuillez noter qu'il n'y aura pas d'engagement financier de la part du club, ni d'assurance supplémentaire prévue pour cet événement.

De plus, il y a de nombreuses manifestations FFCT, telles que les BCMF, les BF, le BRA et les BCM, qui offrent des opportunités similaires et méritent votre attention.

Nous vous encourageons à rester informés et à consulter régulièrement le calendrier pour ne manquer aucune de ces opportunités.

L'organisation des séjours par la coprésidente sont finalisés. Le séjour de l'Ascension se tiendra du mardi 27 mai au dimanche 1er juin 2025 en Touraine, un territoire d'exception.

Pour les 8 adhérents volontaires, ils auront l'occasion de découvrir les merveilles de Tours, ainsi que les BPF (Brevet des Provinces Françaises) de Loches, Azay-le-Rideau, Chenonceaux, Chinon et Candes-Saint-Martin.

4- Organisation de l'AG du CoDep

Le club s'est porté volontaire pour organiser l'assemblée générale du CoDep. Il faut dire que les clubs volontaires sont rares ! Les invitations que nous devions envoyer ont été faites. Nous aurons besoin de bras pour la mise en place de la salle des fêtes le matin, tables chaises, affichage et sonorisation afin d'ouvrir les portes à 14h00 et commencer les débats à 14h30.

Il faut accueillir les clubs et les personnalités avec un café d'accueil ainsi qu'un vin d'honneur à l'issue des débats.

Je compte sur la participation active de tous les adhérents. Il est toujours bon de participer, car des informations précieuses y sont partagées, et un membre du comité directeur de la FFCT sera présent en plus des personnalités attendues.

5- SRAV

Cette année, nous devons renouveler le dispositif SRAV à l'école des Roses de Picardie à Corbie. Les dates sont fixées pour un total de 4 jours : les 19, 20, et 27 mai, ainsi que le 3 juin. Nous aurons besoin de 3 intervenants pour les trois premiers jours, et de 4 pour le 3 juin.

Même si ces dates sont encore éloignées, nous avons besoin de savoir dès maintenant sur qui nous pouvons compter. Nous venons de transmettre les dates pour les agréments et espérons obtenir de nombreux volontaires. Plus nous serons nombreux, plus la tâche sera légère.

Merci d'avance pour votre engagement et votre participation.

6- Tenues Club Cyclo

Nous envisageons le renouvellement des tenues pour nos nouveaux licenciés. Nous avons de bonnes chances d'obtenir une subvention l'an prochain pour cet achat par le Conseil Départemental, à condition que les finances s'améliorent. Toutefois, afin de ne pas léser nos nouveaux membres, nous aimerions connaître vos avis à ce sujet.

Une participation financière du club peut être envisagée. Nous pourrions, cette année, ne prendre que des hauts afin de bénéficier d'un prix avantageux, et utiliser la subvention de 2026 pour l'achat des bas.

Pour mémoire, la subvention du Conseil Départemental s'élève à 50% du montant de la facture pour un achat de 2000€, puis passe à 25% au-delà de ce montant. À chaque commande, nous dépassons généralement le premier seuil.

Avis Favorable du comité, la demande d'un lot d'essayage sera demandée à la société Noret pour notre ouverture de saison. Essayage indispensable nouvelles coupes, nouveaux tissus.

7- VAE

La Fédération Française de Cyclotourisme a décidé d'autoriser l'usage du VAE (vélo à assistance électrique) sous certaines conditions. L'assureur fédéral couvre l'utilisation du VAE conformément aux modalités définies par la Fédération.

L'intégration du VAE pour tous les usagers ne doit pas occulter l'aspect santé. La pratique du VAE offre également une opportunité pour accueillir les personnes ayant des problèmes de santé ou physiques.

Au sein de notre club, l'usage des VAE est de plus en plus répandu. La charte d'usage des pratiquants VAE a été mise en ligne sur le site du club. Nous vous invitons à en prendre connaissance et à la respecter. <http://ccvs.fouilloy80.free.fr/Documents-.29.html>

La question a été posée à la FFCT concernant la réglementation des équipements VAE antérieurs à la réglementation actuelle. Il est important de noter que tout VAE doit être monté ou validé par un professionnel pour garantir sa conformité aux normes en vigueur. A ce jour aucun retour !

8- Assurance Automobile

Depuis l'année dernière, l'assureur fédéral propose un contrat Automobile pour les déplacements bénévoles. Ce contrat couvre les véhicules terrestres à moteur de 4 roues de moins de 3,5 tonnes, utilisés par les Clubs, selon les usages définis ci-après.

Ce contrat intervient en complément (paiement d'une franchise) ou à défaut de garanties de l'assurance personnelle (garantie dommages pour un véhicule assuré au Tiers). Il est important de noter que l'assurance automobile est obligatoire, et que ce contrat ne se substitue pas à l'obligation légale d'assurance.

Avis Favorable sur la prise de cette assurance à la charge du club.

Nous vous invitons à consulter les conditions d'usage disponibles sur le site du club. En résumé, l'utilisation doit être en lien avec les transports FFCT.

9- Questions diverses.

Pas de question des membres

Sollicitations diverses :

Il est compréhensible que le club soit très demandé, ce qui peut être à la fois gratifiant et accablant. Il faut gérer les nombreuses sollicitations.

- La campagne "J'aime le Vélo" semble être conduite par le CoDep. Il est donc sage d'attendre les modalités pratiques de cette campagne pour comprendre à quoi nous devons nous attendre. Le nombre de nos manifestations pourrait permettre à l'une d'elles d'être incluse dans la campagne "J'aime le Vélo". Il serait intéressant de voir comment nous pourrions aligner l'une de nos activités avec les objectifs de cette campagne.
- Le 17 mai à Corbie, le parcours du cœur est prévu. Nous avons un **avis favorable** pour tenir un stand d'information du club et envisager la possibilité d'une balade à vélo pour tous.
- L'animation du réseau parentalité du département fait l'objet d'un appel à projets. Il est également sage d'attendre les échanges qui auront lieu à la fin février. Ce n'est plus le réseau parentalité des "familles rurales du Val de Somme" qui a en charge les actions de soutien à la parentalité, donc plus de "Famil'liez-vous".
- Nous avons reçu une nouvelle demande du conseiller pédagogique EPS d'Amiens-Sud-Ouest concernant l'intervention de notre club lors de deux journées plateau-cyclo à Hornoy le Bourg. Nous examinerons cette demande avec attention et prendrons en compte les disponibilités et les ressources nécessaires pour y répondre de manière efficace. Nous sommes en attente de renseignements complémentaires concernant leurs attentes.
- Lors de notre discussion, il a été question de savoir si une carte grise est nécessaire pour nos remorques. Divers points de vue ont été exprimés, mais il reste à clarifier certains aspects réglementaires et pratiques. Réponse le lendemain par Jean-Paul A. Pas de changement.

En ce qui concerne les assurances, notre assureur actuel ne prend pas en charge notre troisième remorque dédiée au matériel.

Nous remercions tous les participants pour leur engagement et leur participation.
Nous déclarons close la réunion à 12h15.